

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 8

*Objet : Maître d'œuvre
habitat inclusif*

Date de convocation :

22 octobre 2024

Date d'affichage :

22 octobre 2024

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

15

Nombre de votants :

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre
Le 7 novembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Joël COMBALBERT, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs :

Mme Brigitte DELCASSE a donné procuration à M. Thierry DELBREIL
Mme SEILHAN Pauline a donné procuration à Mme Marie-Laurence PUJOL
Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents : Mme Anne BENAICHE, M. Joseph BOU-ZEID, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Alain MALMON

Monsieur le Maire rappelle aux membres la décision du conseil municipal du 21 décembre 2023 de procéder à la sélection d'un maître d'œuvre par le biais d'une procédure MAPA pour la rénovation de l'immeuble situé au 25 rue Léon Cladel pour la réalisation de 10 logements en Habitat inclusif. Il rend compte des différentes étapes engagées depuis :

- 3 juin : avis d'appel public à concurrence
- 12 juillet 2024 : remise des offres. 15 offres ont été reçues.

Après une première réunion du groupe de travail pour retenir 5 candidats en audition et plusieurs réunions et phases de négociation, Monsieur le Maire donne lecture du dernier rapport d'analyse des offres établi par BIEN COMMUN (programmiste – AMO phase recrutement du maître d'œuvre). Il détaille les notes attribuées selon les critères du règlement de consultation.

Le groupe de travail a décidé de retenir l'offre de B11 Architecture à un taux de 8,79% (136 020,85€ht – marché de base) du montant prévisionnel des travaux de 1 547 450 €h. Seule la mission complémentaire STD est retenue pour un montant de 3 000 €ht Au total le marché s'élève à 139 020,85 €ht.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Valident la proposition du groupe de travail,
- Attribuent à B11 Architecture le marché de maîtrise d'œuvre pour la création de 10 logements en Habitat Inclusif l'immeuble situé au 25 rue Léon Cladel pour un taux de rémunération à 8,79% (136 020,85€ht) marché de base, ainsi que la mission complémentaire STD pour un montant de 3 000€ht, soit un marché total de 139 020,85€ht
- Autorisent Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant.

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL

Le secrétaire de séance

Alain MALMON

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Alain MALMON", written over a horizontal line.